

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

2ᵐᵉ Circonscription du Morbihan

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Les raisons d'un choix

1° — Le 16 Décembre 1965, entre le premier et le second tour des élections présidentielles, M. Jean LECANUET a recommandé à ses électeurs de ne pas voter pour le Général de GAULLE, mais plutôt pour M. MITTERRAND.

Dans le groupe parlementaire du Centre Démocratique auquel j'ai appartenu durant cette législature, près de 20 députés (sur 55) n'ont pas admis qu'on puisse préférer, à une personnalité qui appartient déjà à notre Histoire, un homme dont le passé n'est pas tout à fait clair.

J'étais de ceux-là, avec le Président Maurice SCHUMANN et, plus près de nous, avec Mˡˡᵉ DIENESCH et M. Alain LE GUEN, tous deux députés des Côtes-du-Nord.

2° — J'ai par ailleurs la conviction que, du seul fait qu'elles sont incapables de s'entendre entre elles, sinon pour critiquer, les différentes oppositions, si elles devaient l'emporter aux élections, nous re-plongeraient dans une valse de gouvernements : il y en a eu 22 entre 1946 et 1958 !

Elles comptent des hommes de valeur, mais à qui fera-t-on croire qu'un gouvernement stable puisse être formé, où voisineraient MM. MITTERRAND, Guy MOLLET, LECANUET, MENDES-FRANCE, et Waldeck ROCHET ?

3° — Si j'ai choisi la Vᵐᵉ République, c'est aussi pour une troisième raison :

Notre Morbihan a besoin de crédits plus que de critiques... Il a besoin de logements et d'emplois plutôt que de luttes politiques, et je suis heureux, à cet égard, de ne pas porter la responsabilité d'une désunion dont je sais qu'elle a surpris beaucoup d'entre vous.

Nous avons, pour la première fois dans l'histoire de notre département, la chance que deux Membres influents du Gouvernement — dont l'un est le Président du Conseil Général et l'autre, à travers l'Arsenal, le premier Employeur du Morbihan — s'intéressent à nos problèmes.

Il m'est apparu que si je voulais, pour la circonscription dont j'ai la charge, plus de crédits, plus d'emplois, plus de logements, j'avais le devoir de travailler avec ces deux Ministres et avec M. GOLVAN — Sénateur-Maire de QUIBERON, Président du Syndicat des Eaux de la région d'AURAY — plutôt que de m'enfermer dans la solitude.

J'aurais pu adopter cette attitude et me présenter sans étiquette, mais mon expérience m'a appris que, de plus en plus, dans la vie publique, à l'échelon national, être isolé, c'est se condamner à être inefficace.

Pour cette triple raison, j'ai demandé l'investiture de la Vᵐᵉ République.

Le Général de GAULLE, saisi du dossier de la circonscription, a décidé de me l'accorder.

Sans doute a-t-il été sensible au fait que je n'avais jamais, sous la IVᵐᵉ République, entre 1956 et 1958, renversé un seul Gouvernement.

Je reste celui que vous connaissez...

C'est Madame STEPHAN, Maire de Port-Louis, qui m'assiste cette fois... je lui ai demandé dans le but de parvenir, avec elle, à redonner la prospérité, à travers la réanimation de son port, à un canton dont l'économie dépend très largement de celle de LORIENT...

Pour moi, je suis profondément attaché, depuis 20 ans, et de mille façons, au pays d'AURAY, qui s'étend de CAMORS à BANGOR, et de LOCMARIAQUER à BELZ. Je le connais et l'aime plus encore, comme

j'aime cette activité, qui est davantage une vocation qu'un métier, et pour laquelle je me suis préparé depuis mon plus jeune âge.

Vous connaissez l'état d'esprit et le comportement du député que vous avez déjà élu à trois reprises... Il n'en changera pas.

Je n'ai jamais été un homme de parti... et ce n'est pas moi qui vous dirai que tout est parfait sous la Vme République. J'ai parfaitement conscience de ce qui ne va pas, et pense seulement que ce n'est pas en revenant à des Gouvernements de 6 mois que l'on peut apporter des solutions aux problèmes.

Je respecte toutes les opinions, n'ayant d'horreur que pour l'intolérance, sous toutes ses formes, et d'où qu'elle vienne. Mon suppléant, animé par l'esprit d'équité, partage cette horreur.

Elu par une majorité, j'ai toujours été le député de tous... Personne ne peut dire que ma porte lui a été fermée ou que je ne l'ai pas aidé, parce qu'il n'avait pas les mêmes idées que moi.

Depuis 11 ans, je me suis penché sur près de 30.000 cas qui m'ont été soumis, soit par lettre, soit au cours de mes permanences d'AURAY, de PORT-LOUIS, de BELLE-ILE ou de CARNAC.

Je suis allé plus de 500 fois à PARIS, pour faire les lois et contrôler l'action du Gouvernement, mais aussi pour plaider la cause d'un particulier, d'une profession, d'une commune, d'un hôpital, d'un syndicat d'adduction d'eau, d'un orphelinat, d'un dépôt, d'un quartier maritime, d'un C.E.T., d'un centre administratif, d'un abattoir, que sais-je encore !

Rapporteur du budget de la Marine Marchande et des Pêches à la Commission des Finances de l'ASSEMBLEE NATIONALE, Membre de l'Amicale Parlementaire Agricole, Vice-Président du Comité Extra-Parlementaire du Commerce français, Membre du bureau du Groupe Inter-Parlementaire de l'Artisanat, Membre fondateur du Groupement National d'Action pour la Vieillesse, je me suis attaché à justifier, dans toutes ces fonctions, la confiance que l'on avait mise en moi.

Au moment où la critique est si facile et la calomnie si tentante, je laisserai à mes concurrents (fidèle là encore à mes habitudes) le soin de faire, aux jeunes et aux vieux, aux cultivateurs et aux marins, aux ouvriers et aux commerçants, aux ostréiculteurs et aux fonctionnaires, des promesses qu'ils seraient bien embarrassés de tenir. Je leur laisserai aussi le plaisir de raconter à mon propos des histoires que je les invite seulement à venir me répéter en face, au lieu de tenter de me salir dans l'ombre.

Dans un journal qui sera, pour l'essentiel, un compte rendu de mandat, je ferai justice des fables les plus grossières qui circulent déjà... mais on en inventera d'autres — je le sais — d'ici le 5 Mars, et je demande à chaque électeur de considérer que les affirmations qui n'auront pas été produites en public, et en ma présence, n'ont aucune valeur.

Comment faire votre choix ?

Le 5 Mars, vous aurez à répondre à quelques questions très simples avant de faire votre choix :

— Christian BONNET est-il encore assez jeune pour une tâche écrasante ?

— A-t-il fait consciencieusement son travail ?

— Est-il suffisamment compétent et assez expérimenté ?

— Est-il, enfin, avec l'équipe dont il fait partie, le mieux placé pour nous défendre ?

Si vous pensez qu'il est trop âgé, inexpérimenté, mal placé à PARIS, il faut vous détacher de lui.

Mais si vous trouvez qu'après 11 ans de vie parlementaire il est, à 45 ans, parvenu au moment de son existence où, bénéficiant, cette fois, de puissants soutiens, il peut, demain mieux qu'hier, vous aider, alors vous lui resterez fidèles.

Christian BONNET

Docteur en Droit
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques
Maire de CARNAC
Conseiller Général de BELLE-ILE
DEPUTE SORTANT

SUPPLEANT :

Yvonne STEPHAN

Chef d'Entreprise
Maire de PORT-LOUIS

Imp. LA LIBERTE, Lorient